



## EN BREF

## LE TOURISME VEVEYSAN PLUS BEAU QU'AVANT

**PUBLICATION** Vingt mille exemplaires, 11 000 francs d'investissement: l'Office du tourisme de Châtel-Saint-Denis/Les Paccots vient de publier sa brochure promotionnelle, dont la dernière édition datait de 2008. On y découvre en 16 pages (et non plus 12) toutes les offres phares du district, des désalpes aux sentiers gourmands, en passant par la zone récréative des Paccots ou les sentiers du Crêt. Outil indispensable à l'Union fribourgeoise du tourisme, financées en partie et indirectement par la Région Glâne-Veveyse, ces brochures sont d'ores et déjà disponibles auprès des Offices du tourisme du canton et des partenaires veveysans de l'office châtelais. Elles devraient rester d'actualité durant les trois prochaines années. SZ

## ORDONNANCE PÉNALE

## Deux mois pour avoir tiré sur une affiche

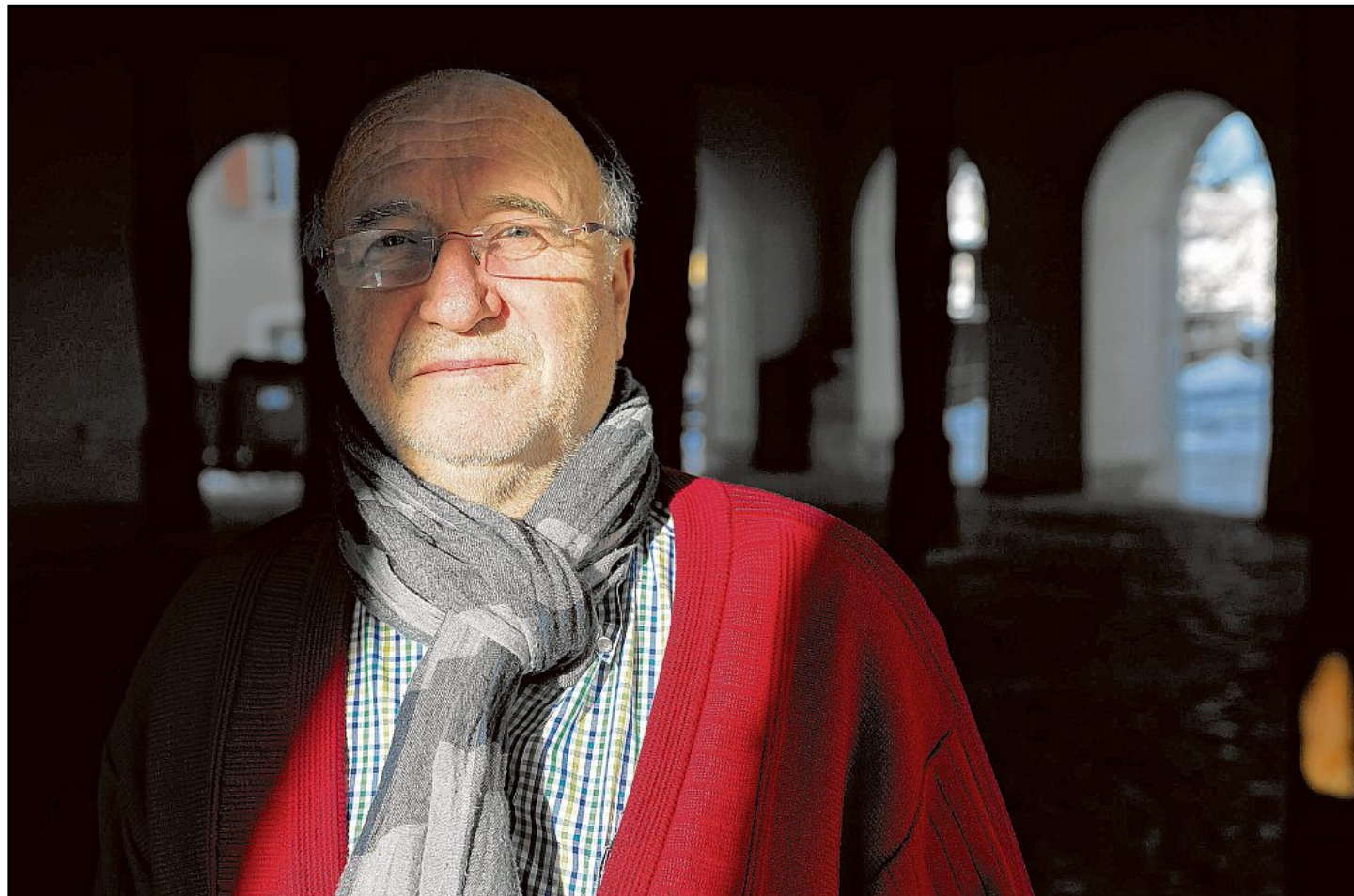
**Avec ses antécédents**, l'individu n'aurait pas dû se défouler l'arme à la main. Même si l'arme en question n'était qu'un pistolet à plomb à air comprimé. Le 26 septembre dernier, un Romontois avait tiré à plusieurs reprises sur un panneau publicitaire et par terre, avec un pistolet à plomb dans le quartier des Arsenaux, à Fribourg.

Connu de la police comme le loup blanc, l'homme a été retrouvé le jour même chez sa copine, à Fribourg. Il a immédiatement admis les faits et remis ses deux pistolets aux agents avec munitions et accessoires.

L'homme affichait un casier judiciaire riche de huit condamnations, la dernière ayant été prononcée en 2008 pour violation de la loi sur les armes. Ce récidiviste n'a donc pas bénéficié d'un sursis et le Ministère public l'a condamné par ordonnance pénale à deux mois de jours-amende ferme. A 10 francs le jour, l'homme étant raide comme un passe-lacet. AR

# Des médecins suisses endosseront le rôle de chefs de clinique à Madagascar

**HUMANITAIRE** • A l'image du fraîchement retraité Bernard Huwiler, des praticiens suisses vont s'investir dans un projet de suivi médical à l'hôpital d'Ambanja sur l'Ile rouge.



A 67 ans, Bernard Huwiler prend sa retraite. Le médecin mettra quelques semaines durant ses compétences au service d'un hôpital malgache.

ALAIN WICHT

## PATRICK PUGIN

En Gruyère, c'est un loup blanc, le docteur Huwiler. Normal, trente-cinq ans qu'il y pratique. Un peu à l'ancienne, avec bienveillance, visites à domicile et bons mots. Des patients, son stéthoscope en aura écouté des processions. Combien au juste, Bernard Huwiler ne saurait le dire. Quand on aime, on compte rarement. Et Dieu sait qu'il l'aime, son sacrodoce de médecin de famille. Pas évident, dès lors, de prendre sa retraite. Même à 67 ans. «C'est beaucoup d'émotions», dit-il sobrement.

De sa longue carrière de généraliste de campagne, il ne veut pas parler. Pudique, le docteur, qui préfère porter son regard vers l'avant plutôt que dans le rétroviseur. Car s'il rend sa blouse blanche, il ne l'a pas remise complètement. Le praticien va en effet participer à un projet de suivi médical à l'hôpital d'Ambanja, au

nord de l'île de Madagascar. Une institution bien connue dans le canton, puisque soutenue - entre autres - par la fondation Action Madagascar, basée à Fribourg.

«Il s'agit d'assurer en permanence la présence, sur place, d'un médecin suisse avec une bonne expérience», explique Bernard Huwiler. «Nous n'allons pas faire de la médecine coloniale», insiste celui qui a participé, en 1989 au côté des bérêts bleus, à la mise en place du système sanitaire de la Namibie, qui gagnait son indépendance.

## Jouer le chef de clinique

A Madagascar, le rôle des Suisses consistera à jouer les chefs de clinique, à améliorer la formation des jeunes médecins malgaches qui, au sortir de l'université, n'ont encore aucune expérience professionnelle et ne savent pas toujours s'ils font juste. «Il ne s'agit en aucun cas

de prendre leur place», souligne Bernard Huwiler.

Si les médecins suisses n'entendent pas se substituer à leurs confrères africains, ils ne leur en donneront pas moins des coups de main. Car l'hôpital d'Ambanja manque de praticiens, a constaté le docteur Huwiler lors d'une visite, le printemps dernier. Il semble que cette ville ne fasse guère rêver les jeunes diplômés... «Ils préfèrent rester dans la capitale Antananarivo, où la profession est plus lucrative», remarque-t-il. Du coup, l'établissement du nord de l'île ne compte que trois médecins internistes pour assurer la visite des patients hospitalisés, les consultations ambulatoires, les urgences médicales... «Ils sont débordés», remarque Bernard Huwiler. Un peu d'aide ne peut être que bienvenue. Mais encore une fois, insiste le Gruérien, à la seule condition que les Malgaches le souhaitent.

Le projet pourrait démarrer l'été prochain. «Même avant, si c'est possible», espère le médecin gruérien, qui, pour sa part, rejoindra l'Ile rouge en juillet. Il a déjà pu convaincre quelques confrères retraités de rallier l'aventure: «J'ai trois retours positifs, et j'attends encore cinq réponses. Ce sont principalement des généralistes», se réjouit-il.

## Suivi sur deux ans

Mais il en faut davantage encore. L'objectif, c'est de trouver douze médecins, prêts à s'engager pour des périodes de quatre à six semaines. Le suivi médical s'étalerait ainsi sur deux ans «au moins».

Ce projet humanitaire tombe à pic pour le docteur Huwiler. Il lui permettra de réciter encore à quelques reprises son credo pour cette médecine de proximité qu'il a défendue toute sa vie. I

> <http://actionmadagascar.ch>

## UN CONCERT DE SOUTIEN

A l'enseigne de «Brel, je reviens», les chanteurs Pascal Rinaldi et Denis Alber, ainsi que les nonante choristes de l'ensemble Café-Café, sous la direction de Pierre Huwiler, interpréteront durant près de deux heures les plus fameuses chansons du grand Jacques. Cette représentation - le 19 janvier prochain à la salle CO2 de La Tour-de-Trême - sera l'unique de ce spectacle musical créé l'an passé. Les bénéfices seront reversés à la fondation Action Madagascar, organisatrice de l'événement. PP

> Réservations au 026 913 15 46 et sur [www.labilletterie.ch](http://www.labilletterie.ch)

## INTERDICTION DE VENTE

## Les jeunes divisés sur l'alcool

## MARIO TOGNI

Une question de génération, disent-ils. Les Jeunes libéraux-radicaux vaudois sont outrés par les restrictions sur la vente d'alcool proposées par «leur» conseiller d'Etat, le PLR Philippe Leuba. Ils dénoncent des mesures «liberticides» et une «infantilisation des citoyens». Mardi, le canton a annoncé vouloir interdire la vente d'alcool à l'emporter de 20h à 6h du matin, à l'exception du vin et du cidre (notre édition d'hier).

Pour les Jeunes PLR, cette proposition «n'est pas acceptable et ne répond pas aux problèmes posés par l'alcool auprès des jeunes. Par ailleurs, permettre la vente de vin et interdire celle de bières est un non-sens», écrivent-ils dans un communiqué. Plutôt que la «prohibition», ils prônent la mise en place d'«Anges de la nuit» qui aborderaient les jeunes pour

prévenir des dangers de l'abus d'alcool.

**Président du Conseil** des jeunes de Lausanne, Guillaume Ceppi est lui aussi sceptique. «On ne fait que déplacer l'heure à laquelle les jeunes achèteront de l'alcool. Pour être sûrs d'en avoir assez, certains risquent même de faire des stocks importants avant 20h et de boire davantage.» L'exception faite au vin est également une «aberration» à ses yeux. A défaut de bière ou de vodka, les jeunes se tourneront vers cette boisson, estime-t-il.

Pour limiter l'agitation nocturne, les autorités devraient d'abord se préoccuper des transports publics, selon lui. «A la sortie des boîtes de nuit, les jeunes sont contraints de traîner dans les rues en attendant les premiers trains et bus.»

Le son de cloche est tout autre au sein de la Jeunesse socia-

liste vaudoise (JSV), qui salue le projet du Conseil d'Etat et fustige l'«immaturité» des Jeunes PLR. «On ne peut pas occulter le volet santé publique et ne voir qu'une restriction des libertés», souligne Julien Rilliet, son porte-parole.

Il s'appuie notamment sur l'expérience genevoise, où l'interdiction de l'alcool à l'emporter dès 21h «a permis de diminuer de 35% le nombre d'hospitalisations. Beaucoup de jeunes se rendent compte par eux-mêmes que la prévention de rue a une efficacité limitée et que des interdictions sont nécessaires.»

**Un point**, toutefois, semble faire l'unanimité. La possibilité offerte à travers cette nouvelle loi d'étendre les horaires d'ouverture des clubs lausannois jusqu'à 6h du matin, moyennant une «heure blanche» sans vente d'alcool dès 5 heures. I

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Une entreprise anglaise pourrait arriver à Eysins

**C'était il y a** tout juste une année: le groupe américain Kraft Food Europe, spécialisé notamment dans la confection de chewing-gum, quittait ses bureaux de Terre Bonne, à Eysins, pour rallier Munich. A peine deux ans après sa venue sur La Côte, il bifflait au passage 57 emplois.

En août de cette même année 2013, c'est la Lloyds Bank qui annonçait son départ d'Eysins, après son rachat par l'Union bancaire privée (UBP), avec, au passage, la suppression annoncée de 200 emplois. Quelques semaines plus tard, le géant pharmaceutique irlandais Shire - et ses 220 employés - décidait de quitter Terre Bonne pour s'implanter à Zoug.

**Mais la vague** de mauvaises nouvelles pourrait s'arrêter. En effet, à en croire le site internet de la «Tribune de Genève», Terre Bonne serait en passe de finaliser l'arrivée de l'entreprise britannique pharmaceutique Quotient Bioresearch. Selon la publication genevoise, le groupe pharma arriverait, dans un premier temps, avec 50 employés dans ses valises et s'installerait dans les bureaux justement laissés vacants par Kraft Food.

Du côté de Nemaco, entrepreneur propriétaire du parc immobilier d'affaires Terre Bonne, on se refuse pour l'heure à confirmer ou infirmer l'information. «Aucune communication n'est prévue», explique Axel Niels, directeur commercial. RH/LA CÔTE

## EN BREF

## UN SIGNAL FORT CONTRE CEUX QUI SE BITURENT

**GRAND CONSEIL** Le Grand Conseil vaudois a donné «un signal fort» mardi pour responsabiliser les jeunes qui s'alcoolisent de façon aiguë. Il a accepté une résolution demandant que le financement du futur centre de dégrisement soit principalement à la charge de l'utilisateur. Ce texte ne concerne pas les malades chroniques ou dans une situation de dépendance. ATS

## RECTIFICATIF

## DE JOURS EN HEURES

La formation obligatoire des tenanciers d'établissements publics vaudois a été réduite en 2003 de trois mois à 17 jours de cours, et non 17 heures, comme nous l'avons malencontreusement écrit hier. De même, Gastrovaud réclame 7 jours de formation supplémentaires, et non 7 heures, dans le cadre du renforcement prévu par les autorités cantonales, en parallèle des restrictions annoncées sur la vente d'alcool. MTI